



Communiqué de presse

Aix en Provence, le 22 octobre 2007

Le Crédit Agricole Alpes Provence et Accès Conseil signent une convention de partenariat

Le Crédit Agricole Alpes Provence et la Boutique de Gestion « Accès Conseil » viennent de conclure un accord de partenariat d'une durée de trois ans. La convention sera signée officiellement, le mercredi 24 octobre 2007 à 11h30, au sein du nouveau Centre d'affaires du Crédit Agricole Alpes Provence à Marseille, « Carré République » (19 rue de la République 13002 Marseille).

Outres les synergies et la mise en commun des efforts de soutien aux porteurs de projets, ce partenariat permet au Crédit Agricole Alpe Provence d'apporter son aide financière à l'action menée par « Accès Conseil » auprès des créateurs et repreneurs d'entreprises. Une première dotation de 10 000 euros sera ainsi attribuée. Ces fonds seront principalement destinés à l'accompagnement ante création.

En 2 ans, le Crédit Agricole Alpes Provence a ainsi tissé des liens et établi des conventions avec 16 Plates-formes d'Initiatives Locales à travers les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et les Hautes-Alpes. La banque coopérative s'est également associée à des organismes tel que Paca Entreprendre. En relation directe avec l'ensemble des acteurs économiques locaux, le Crédit Agricole Alpes Provence entend agir durablement pour le rayonnement de son territoire en favorisant l'initiative économique.

CAAP Création : société de capital risque régionale, filiale du Crédit Agricole Alpes Provence, CAP Création intervient en quasi fonds propres (prêts participatifs) ou en fonds propres (capital, obligation,...) pour accompagner les projets innovants.

La fondation d'entreprise Crédit Agricole Alpes Provence : elle a pour mission d'accompagner toutes les actions de mécénat de la Caisse Régionale et de participer au développement économique sous la forme de prêts et de dons aux créateurs d'entreprise.

Un site Internet dédié à la création d'entreprise

Concentré d'infos pratiques, ce portail présente un ensemble de solutions et propose des astuces pour simplifier la vie des créateurs d'entreprise de la préparation de leur projet jusqu'à sa réalisation.

**Pour en savoir plus,
rendez-vous sur www.ca-alpesprovence.fr, rubrique "Créateur d'entreprise"**